

Pour une histoire de Dion-le-Mont et Dion-le-Val aux X^{ème} et XI^{ème} siècles

Alain DIERKENS

Chargé de cours à l'U.L.B.

Les origines des villages de Dion-le-Mont et Dion-le-Val restent fort obscures. Elles le resteront vraisemblablement encore longtemps si on ne décide pas à entreprendre une enquête systématique sur les campagnes de la région comprise entre Wavre, Jodoigne et Gembloux au Moyen Age. Le but des quelques pages qui suivent est dès lors bien modeste : donner les quelques éléments connus de l'histoire des deux Dion avant les environs de 1100 et tenter de les situer dans un contexte régional un peu plus vaste⁽¹⁾.

Les textes conservés évoquent surtout Dion-le-Mont et les relations de ce village avec la puissante abbaye bénédictine de Gembloux. Il convient de les examiner attentivement, d'autant plus que la date du premier acte connu (987 ; en fait, 987-991) a été retenue pour célébrer en 1987 le "millénaire de Dion".

Même si une discussion des origines de l'abbaye de Gembloux n'a pas sa place ici, il faut y faire allusion. Selon la majorité des historiens (et, sur ce point, je me ran-

ge à leurs côtés), le monastère de Gembloux fut fondé dans les années 940 par un membre de l'aristocratie lotharingienne, Guibert, qui se fera moine à l'abbaye de Gorze⁽²⁾. Mais de nombreux autres historiens, parmi les meilleurs, ont adopté une opinion différente et ont suivi le point de vue présenté par Michel de Waha dans un remarquable article paru en 1977⁽³⁾, qui prouvait que le célèbre chroniqueur Sigebert de Gembloux n'avait pas hésité à enjoliver l'histoire des premières années de son abbaye, le cas échéant en falsifiant des actes vrais ou en composant de toutes pièces de faux documents d'avant 983. En fin de compte, réfutant le témoignage de Sigebert et récusant de nombreux écrits connus seulement par les *Gesta abbatum Gemblacensium* rédigés par Sigebert entre 1071 et 1075, Michel de Waha propose de dater la fondation de l'abbaye de Gembloux des environs de 980. Dans cette hypothèse, la donation de Gembloux à l'Eglise de Liège par le roi Otton III (987) aurait suivi de quelques années seulement sa

fondation. Quand on sait que le premier acte citant Dion (une donation à Gembloux datant, je le répète, de 987-991) n'est, comme la mention suivante de Dion, connu que par les *Gesta* de Sigebert, une double question se pose : l'acte est-il entièrement vrai ? a-t-il été falsifié ou antidaté par Sigebert ?

Selon ce document, un certain Radon, qualifié de *vir nobilis*, et son épouse Engelrade se sont rendus à l'abbaye de Gembloux et, avec l'accord de leurs enfants et de leur parentèle, ont négocié avec l'abbé de Gembloux Hériward la cession d'une forêt d'environ cent bonniers, située sur un cours d'eau nommé Dion : *silvam obtinam in quam fere centena consistunt bonuaria super fluvium Dions vulgo nuncupatum*. Les deux parties se sont mises d'accord sur une somme de cent sous⁽⁴⁾. L'acte n'est pas daté mais ni sa forme (celle d'une charte objective, dépendant manifestement d'un formulaire plus ancien), ni son contenu ne paraissent appeler de réserve ; l'abbatit d'Hériward permet d'en placer la réalisation entre 987 et 991. Les biens acquis par Gembloux à Dion (mais remarquons que le nom de Dion ne s'applique encore qu'au cours d'eau et non au domaine) forment le noyau de possessions plus importantes.

En effet, Sigebert évoque, à propos de l'abbatit d'Olbert (1012-1048), la donation à l'abbaye de Gembloux, par un comte Régnier et son épouse Hadewide, de biens sis à Dion : *ipse comes Raginerus et Hathuidis coniux eius quicquid praedii habebant in Dion aecclesiae nostrae tradidit*⁽⁵⁾. Cette do-

nation est implicitement liée à la rédaction par Olbert, à la demande du comte Régnier, d'une vie de saint Véron, de chants liturgiques en l'honneur de ce saint confesseur et d'hymnes à la gloire de sainte Waudru. On connaît bien le comte Régnier IV et sa femme Hadwige, soeur du roi de France Robert II le Pieux : comme Olbert fut consacré abbé le 21 septembre 1012 et que Régnier IV mourut en 1013, la donation ne peut avoir eu lieu qu'à la fin de 1012 et en 1013. Du moins, si l'on prend Sigebert à la lettre. Car le texte de la *Vita sancti Veroni* nous est parvenu et il est dédié à Régnier V (comte de Hainaut de 1013 à c. 1040), fils de Régnier IV et d'Hadwige⁽⁶⁾. Il n'est dès lors d'autre solution que de supposer une erreur de Sigebert qui aurait confondu le père et le fils (Régnier IV donateur de biens à Dion en 1012-1013 et Régnier V, dédicataire de la *Vita Veroni* entre 1013 et 1020) ou de conjecturer que la femme de Régnier V se serait appelée Hadwige comme sa belle-mère. Sans aucun doute, la première solution a-t-elle ma préférence ; je m'en expliquerai ailleurs⁽⁷⁾.

Aux cent bonniers de forêt et aux biens donnés par Régnier, s'ajoute vers 1040-1048 un manse à Dion, cédé par un certain comte Garnier : *Warnerus comes tradidit unum mansum in Dion*. C'est ce que nous apprennent les *Gesta abbatum Gemblacensium*, dans une partie de la chronique que l'on s'accorde habituellement à attribuer au continuateur de Sigebert, Godescalc de Gembloux⁽⁸⁾. Les faits doivent être situés à la fin de l'abbatit d'Olbert, décédé à Saint-

Jacques de Liège le 14 juillet 1048. Sans aucun doute, ce comte Garnier appartenait-il à la puissante famille de Grez (c'est ce que montre aussi la liste des autres biens qu'il a cédés à Gembloux) qui, *de facto* plutôt que *de iure*, avait revêtu du prestigieux titre de comte sa réussite seigneuriale⁽⁹⁾. Il ne semble pas devoir être identifié avec le Garnier de Grez mentionné dans plusieurs actes de la fin du XIe siècle et rendu célèbre par sa participation à la Première Croisade aux côtés du duc de Basse-Lotharingie Godefroid "de Bouillon".

Les différents biens acquis par l'abbaye de Gembloux à Dion-le-Mont formaient la base d'une *curtis dominica*, citée par Godescalc de Gembloux, qui en attribue la réorganisation à Liétard, alors prévôt de Gembloux, c'est-à-dire entre c. 1071 et c. 1092⁽¹⁰⁾. Un certain Guillaume *de Bellorivo* (de Beaurieux) ayant incendié l'église et la ferme abbatiale de Dion, Liétard les aurait reconstruites puis aurait porté ses efforts sur la gestion du temporel de Gembloux, notamment à Dion⁽¹¹⁾.

Le dernier épisode relatif à Dion rapporté par la continuation des *Gesta abbatum* de Gembloux se passe sous l'abbatiat de ce même Liétard, entre 1092 et février 1113⁽¹²⁾: il est particulièrement important pour mon propos puisqu'il fait allusion à un *vir nobilis* Onulphe de Dion-le-Mont (*de Dion superiori*) et à une contestation territoriale entre celui-ci et l'abbaye de Gembloux à propos de biens sis à Dion-le-Val (*in Dion inferiori*). Cet Onulphe, seigneur puissant, reprochait à Gembloux

d'avoir annexé sans raison valable une importante portion de ses terres (*praedium*) de Dion-le-Val. L'affaire fut portée devant l'avoué de Gembloux, le duc Godefroid, c'est-à-dire selon toute vraisemblance Godefroid Ier de Louvain, duc de Basse-Lotharingie depuis 1106. Le décès soudain d'Onulphe fut interprété comme un signe de la volonté divine et Godefroid donna raison à Gembloux. On n'a cependant conservé aucun texte postérieur faisant état de possessions gembloutoises à Dion-le-Val.

La confirmation, par le pape Célestin III, des biens de l'abbaye de Gembloux le 12 août 1199 mentionne, au milieu d'une longue énumération, *villam de Diona cum ecclesia, terris, pratis et silvis* (c'est-à-dire le village et l'église de Dion-le-Mont), mais rien sous Dion-le-Val⁽¹³⁾.

La documentation fournie par la chronique monastique de Gembloux nous montre donc l'abbaye recevoir successivement une forêt dans un domaine non nommé mais sur un ruisseau appelé Dion, une quantité non précisée (mais très vraisemblablement importante) de terres situées à Dion puis encore un manse, dont les *Gesta* nous précisent le revenu (4 sous et huit poulets). Cet ensemble forme une *curtis*, ensemble domanial qui fut réorganisé à la fin du XIe siècle. Au centre du village se dressait alors une église, dont les origines ne sont pas mieux connues. En 1307, le duc de Brabant Jean II reconnaît à l'abbaye la haute et la basse justice à Dion-le-Mont⁽¹⁴⁾.

La situation semble donc relativement claire pour Dion-le-Mont, même si la mention d'un Onulphe

de *Dion superiori* vers 1100 pose un problème non résolu. Il en est autrement pour Dion-le-Val, où une famille noble est attestée dès la seconde moitié du XIIe siècle mais dont l'histoire d'avant 1100 est totalement inconnue. On trouvera dans l'article d'André Uyttebrouck les éléments connus de l'histoire des deux Dion au Bas Moyen Age⁽¹⁵⁾.

Pour tenter une reconstitution de l'histoire ancienne des villages de nos régions, l'historien se tourne fréquemment vers l'histoire paroissiale : comme il y a correspondance entre domaines anciens et paroisses primitives, un examen attentif du statut religieux d'une église permet parfois de mieux comprendre l'histoire d'un domaine. Au diocèse de Liège, le rang économique d'une église (c'est-à-dire le rang qu'elle occupe en fonction de la taxe dont elle s'acquitte envers l'évêché) s'ajoute aux données fournies par le statut (église ou chapelle), la titulature et la topographie, voire l'archéologie monumentale. Ainsi, pour les deux Dion, le rang économique des églises révèle que, selon toute probabilité, elles ne furent ni l'une ni l'autre au centre d'une paroisse ancienne : l'église Saint-Martin de Dion-le-Val et l'église Sainte-Catherine de Dion-le-Mont étaient églises médianes ; ce qui laisse suggérer qu'elles furent des églises-filles (ou des chapelles érigées plus tard en églises paroissiales)⁽¹⁶⁾. Les indications données par les titulatures ne sont guère déterminantes : le titre de saint Martin, souvent considéré comme présomption d'antiquité, a fréquemment été attribué après

l'époque mérovingienne et l'on connaît même un moine de Gembloux, Guibert, qui fut, dans la seconde moitié quart du XIIe siècle, un zélé acharné du saint évêque de Tours⁽¹⁷⁾ ; quant à une titulature à sainte Catherine, habituellement considérée comme relativement tardive (postérieure aux premières croisades), elle désigne ici une église déjà mentionnée dans le dernier quart du XIe siècle. L'archéologie monumentale n'est pas d'un plus grand secours, du moins en l'absence de bonnes fouilles : l'ancienne église de Dion-le-Val fut remplacée par l'église actuelle en 1837-1838 et l'église actuelle de Dion-le-Mont remonte au début de ce siècle d'après un prototype de 1764. Seul un linteau roman, conservé sous la tour de l'église de Dion-le-Val et remontant peut-être aux environs de 1100, évoque le passé médiéval de ces églises⁽¹⁸⁾.

De quel centre domanial et religieux dépendaient donc primitivement Dion-le-Mont et Dion-le-Val ? L'église entière de Bonlez, église-mère dédiée à Notre-Dame, fournit une première solution, confirmée par un examen topographique (méthode d'utilisation éminemment difficile) et surtout par une ancienne tradition, dont Alphone Wauters s'est fait l'écho⁽¹⁹⁾, selon laquelle Dion-le-Mont, Dion-le-Val et Bonlez formaient anciennement une entité religieuse⁽²⁰⁾. Il est, je crois, impossible d'aller plus loin dans l'hypothèse même si un rattachement de cette entité à Grez offre la moins aléatoire des suppositions.

Pour comprendre le démembrement de l'ensemble domanial formé par Bonlez et les deux Dion à

la fin du Xe siècle, il faut se replacer dans le contexte plus large de la réorganisation et de la restructuration des circonscriptions administratives post-carolingiennes, en particulier en Hesbaye en proie aux rivalités et aux ambitions du comte de Lomme (Namur), de l'évêque de Liège et du comte de Louvain (le futur duc de Brabant). En effet, alors que le comte de Louvain tente d'étendre ses possessions vers le Sud et le Sud-Ouest, l'évêque de Liège, devenu en 985 prince territorial à part entière, manifeste ses ambitions sur la Hesbaye. En 987, il obtient le comté de Brugeron, compris entre la Gette et la Dyle⁽²¹⁾; par le même diplôme d'Otton III de 987, l'abbaye de Gembloux passe dans les possessions liégeoises, l'évêque en devenant l'avoué. Cette double expansion territoriale, principalement aux dépens du *pagus*

de Lomme, devait aboutir à un affrontement; la bataille d'Hougarde en 1013 scelle la défaite liégeoise: le Brugeron passe, sous conditions, au comte de Louvain, qui, par la suite deviendra aussi avoué des deux grandes abbayes du Darnau: Nivelles et Gembloux. Le "comté" de Grez, qui avait un moment pu garder une certaine indépendance, est absorbé par le comte de Louvain vers 1100. Malgré quelques possessions liégeoises (Hougarde, Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Chaumont), toute la région comprise entre la Dyle et la Grande Gette devient brabançonne entre la fin du Xe et le début du XIIe siècle. C'est en 1184 que le duc de Brabant conquiert le "comté" de Jodoigne et en 1189 qu'il achète le comté de Duras. L'histoire des deux Dion est indissociable de celle de l'expansion brabançonne⁽²²⁾.

(1) On trouvera ailleurs dans ce numéro du *Folklore Brabançon* les références des principales études consacrées à Dion-le-Mont et à Dion-le-Val. Dans l'optique du présent travail, on se reportera surtout aux notices d'A. Wauters sur les deux Dion et les entités voisines: J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles. Canton de Wavre*. Bruxelles, 1864, p. 174-187 et passim.

(2) De façon surprenante, on ne dispose toujours pas d'une bonne étude de l'abbaye de Gembloux au Moyen Age; la bibliographie existante est citée dans l'article mentionné n. 3. Pour ma position sur les origines de Gembloux, je me permets de renvoyer à A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VIIe-XIe siècles)*. Sigmaringen, 1985, p. 118 et 171 ainsi qu'à A. DIERKENS, *Le culte de sainte Regenuphile et le(s) chapitre(s) d'Incourt (XIe-XIIe siècles)*, dans *La Belgique rurale du Moyen Age à nos jours. Mélanges offerts à Jean-Jacques Hoebanx*. Bruxelles, 1985, p. 47-65.

(3) M. DE WAHA, *Sigebert de Gembloux faussaire? Le chroniqueur et les "sources anciennes" de son abbaye*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, LV, 1977, p. 989-1036.

(4) Ed. Ch.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux*. Gembloux, 1921, p. 29-30, n° 13; d'après SIGEBERT DE GEMBLoux, *Gesta abbatum Gemblacensium*, XXIII; ed. G.H. PERTZ, *M.G.H.*, SS, VIII (Hanovre, 1848), p. 523-542, aux p. 534-535.

(5) Ed. ROLAND, *Gembloux*, p. 32, n° 15; d'après SIGEBERT, *Gesta*, XLIII, ed. cit., p. 541.

(6) Cette *Vita* (B.H.L. 8550) est éditée dans sa totalité, dans *Acta Sanctorum*, Mars, III, 3ème éd., p. 842-847.

(7) L'opinion contraire a été défendue par le regretté André Boutemy; cfr. A. BOUTEMY, *Un grand abbé du XIe siècle: Olbert de Gembloux*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, XLI, 1935, p. 43-85, aux p. 78-83 et A. BOUTEMY, *En lisant Sigebert de Gembloux*, dans *R.B.P.H.*, XV, 1936, p. 987-996, aux p. 992-996.

(8) Ed. ROLAND, *Gembloux*, p. 44, n° 32; d'après GODESCALC (?), *Gesta abbatum Gemblacensium. Continuatio*, LX; ed. cit., p. 546. A dire vrai, la question du partage des *Gesta* entre Sigebert et Godescalc (habituellement placé au chap. XLVII) devrait être reposée.

(9) Sur les comtes de Grez — dont ne parle hélas pas U. NONN, *Pagus und Comitatus in Niederlothringen*. Bonn, 1983 —, on se reportera aux éléments donnés par TARLIER-WAUTERS, *Géographie... Nivelles/Wavre*, p. 228. Sur le "comté" de Grez, des éléments sont donnés par W. STEURS, *La charte d'Henri Ier pour les habitants de Grez de janvier 1233*, dans *Wavriensia*, XIX, 1970, p. 33-64.

(10) GODESCALC, *Gesta*, LXVI, ed. cit., p. 548.

(11) Sur l'organisation économique du temporel de Gembloux, voir E. LINCK, *Sozialer Wandel in klösterlichen Grundherrschaften des 11. bis 13. Jahrhunderts. Studien zu den familiae von Gembloux, Stablo-Malmedy und St. Trond*. Göttingen, 1979, surtout p. 28-29 (Dion).

(12) GODESCALC, *Gesta*, LXIX, ed. cit., p. 549.

(13) Ed. ROLAND, *Gembloux*, p. 86-92, n° 71 et J. RAMACKERS, *Papstorkunden in den Niederlanden, Belgien...* Göttingen, 1933-1934, p. 504, n° 371.

(14) Ed. ROLAND, *Gembloux*, p. 152-154, n° 119.

(15) Voir ci-dessous, p. 188.

(16) Sur le statut religieux des deux Dion, voir, en dernier lieu, Fr. JACQUES, *Le concile de Jodoigne en 1497*, dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, L, 1959-1961, p. 113-143, aux p. 118 et 125.

(17) Sur cette question, en dernier lieu, Fr. JACQUES, *Saint Martin titulaire d'églises et de chapelles dans l'ancien diocèse et la province de Namur*, dans *Revue Benedictine*, LXXX, 1970, p. 97-137 et 276-290, en particulier p. 107 et 278-279.

(18) Eléments dans TARLIER-WAUTERS, *Géographie... Nivelles/Wavre*, p. 179-180 et 185-186 ou, plus récemment, dans *Le patrimoine monumental de la Belgique*, II: *Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles*. Liège, 1974, p. 133-134.

(19) TARLIER-WAUTERS, *Géographie... Nivelles/Wavre*, p. 179.

(20) Sur Bonlez, TARLIER-WAUTERS, *Géographie... Nivelles/Wavre*, p. 250-257 et JACQUES, *Jodoigne*, p. 118 et 124.

(21) Sur le comté de Brugeron, qui reste une énigme pour les historiens, voir, en dernier lieu, NONN, *Pagus und Comitatus*, p. 235-239.

(22) Sur la poussée brabançonne en Hesbaye, on se reportera à diverses études de Paul Bonenfant et de Georges Despy, en particulier P. BONENFANT, *Note critique sur le faux diplôme d'Otton Ier de 947 conférant l'avouerie de Gembloux à Lambert, comte de Louvain*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, XCIX, 1935, p. 357-364 et P. BONENFANT et A.-M. BONENFANT-FEYTMANS, *Du duché de Basse-Lotharingie au duché de Brabant*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, XLVI, 1968, p. 1129-1165.